

# ÉLECTIONS 2018

## Collège des médecins du Québec

Présentation d'un candidat à l'élection  
d'un poste d'administrateur dans la  
région de la **Métropole**

Montréal (06) et Laval (13)

**Martin Laliberté – Permis n° 86292**



**MD** : 1985 – Université Laval

**Spécialité(s)** : Médecine d'urgence

**Lieu principal d'exercice**  
Centre universitaire de santé McGill

**Courriel** : martin.laliberte@mcgill.ca

**LinkedIn** :

### PROFIL DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Martin Laliberté est spécialiste en médecine d'urgence diplômé du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada. Professeur adjoint à la Faculté de Médecine de l'Université McGill, il exerce et enseigne la médecine d'urgence au Centre Universitaire de Santé McGill.

Titulaire d'une maîtrise en santé environnementale et santé au travail de l'Université de Montréal, le Dr Laliberté est consultant en toxicologie médicale pour Centre Antipoison du Québec et pour le Bureau du Coroner. Fellow de l'American College of Medical Toxicology, il a occupé de 2010 à 2015 la fonction de Président de l'Association Canadienne des Centres Antipoison.

Le Dr Laliberté est membre du conseil d'administration du CMQ et siège actuellement au comité exécutif de l'ordre professionnel. Actif au sein de plusieurs comités au cours des dernières années, il possède les connaissances et l'expérience nécessaires pour assumer la gouvernance de notre ordre professionnel avec compétence et intégrité.

### OBJECTIFS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Assumer la gouvernance de notre ordre professionnel avec compétence et intégrité.

Restaurer la confiance de la population envers la profession médicale en favorisant la participation du public au processus décisionnel.

Identifier et protéger les groupes sociaux à risque en dénonçant les situations inacceptables lorsque l'intérêt du patient vulnérable est menacé.

Favoriser la participation du patient à la prise de décision et promouvoir auprès du public les principes de la médecine scientifique.

Préserver l'indépendance scientifique du médecin et sauvegarder son autonomie professionnelle.

Mettre en place une éthique des valeurs à partager avec la population pour permettre à notre profession d'être en phase avec les attentes de la société.

Dernière mise à jour : 10 septembre 2018